

Lettre de mission à Monsieur Raphaël Minjard  
Vice-président Formation tout au Long de la Vie et alternance

Monsieur le Vice-président, cher collègue,

En tant que Vice-président chargé de la formation tout au long de la vie (FTLV) et de l'alternance, vos missions consisteront, en lien étroit avec le Service Commun de Formation Continue (SCFC), à définir et mettre en œuvre la politique de formation tout au long de la vie déployée par l'établissement (formations continues, courtes ou longues, diplômantes ou non diplômantes, validation des acquis professionnels et validation des acquis de l'expérience) et la politique de développement des formations en alternance.

**Sur le volet formation tout au long de la vie vous aurez à :**

- Animer le comité consultatif de formation continue (SCFC), installé en 2021 ;
- Rendre plus lisible l'offre de formation continue en définissant une stratégie de communication d'ensemble ;
- Veiller à l'équilibre financier des formations en vous appuyant sur l'expérience des formations en alternance tout en prenant en compte les spécificités des DU et des parcours aménagés en FC. Vous superviserez en particulier la revalorisation annuelle des tarifs des formations continues en fonction de l'état du marché et des possibilités de financements tiers, tout en garantissant l'accès à ces formations à des candidats sans financement ;
- Suivre les projets FTLV des composantes et développer leur éligibilité au CPF ;
- Soutenir les partenariats existants et en développer de nouveaux avec des collectivités locales, des associations, des entreprises, d'autres établissements publics, etc. Vous contribuerez ainsi au travail de traduction entre les demandes externes de FTLV, les contraintes administratives et juridiques de la formation professionnelle et les objectifs pédagogiques définis par les enseignants-chercheurs concernés.
- Porter une attention soutenue au développement de la VAE (sensibilisation, formation des personnels, etc.).

**Sur le volet alternance vous aurez à :**

- Contribuer à la définition, à la diffusion et au suivi des orientations politiques de l'établissement en matière d'alternance ;
- Formuler des préconisations et contribuer à l'élaboration d'une vision stratégique commune de l'alternance dans le cadre de la politique de site
- Assurer le pilotage stratégique du Centre de formation des apprentis (CFA) de l'Université et concourir à la valorisation et au développement des activités de celui-ci dans le respect du cadre réglementaire ;

- Contribuer à l'amélioration continue des outils de pilotage et de gestion des formations par alternance en lien étroit avec le VP stratégie budgétaire ;
- Soutenir et suivre l'instruction, la maturation et le développement des projets de formation par alternance avec les composantes en vous appuyant sur le SCFC-CFA et en organisant des réunions thématiques en vue de préciser la stratégie, les attentes et les ressources mobilisables en matière d'alternance, en interne et en externe (partenariats) ;
- Formuler des préconisations sur l'élaboration de supports utiles aux acteurs de l'alternance, en interne et en externe (responsables de formation, tuteurs pédagogiques et professionnels, étudiants, responsables du secteur socio-économique, etc.) ;
- Contribuer au maintien des partenariats existants en veillant à leur donner une forte visibilité et développer de nouveaux réseaux de collaboration avec des entreprises, des associations ou d'autres établissements publics.

Vous serez enfin un interlocuteur privilégié pour vos homologues des autres établissements d'enseignement supérieur du site, les établissements délivrant des formations supérieures et les partenaires de l'université. Vous représentez la Présidente au sein des instances locales et nationales concernées par la thématique de la FTLV et de l'alternance.

Pour effectuer l'ensemble de ces missions à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026, vous bénéficieriez d'une décharge d'enseignement de 96h par an.

Je vous remercie, Monsieur le Vice-président, cher collègue, de votre implication dans la réalisation de nos objectifs en faveur d'une université ouverte, solidaire et ambitieuse.

Lyon, le 12 novembre 2025  
Isabelle von Bueltzingsloewen

Présidente de l'Université Lumière Lyon 2